PLUI

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Commune de MANGLIEU

Echelle : 1:9800

Version arrêtée du 31 août 2023

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ Commune côté sud

CITADIA EVEN

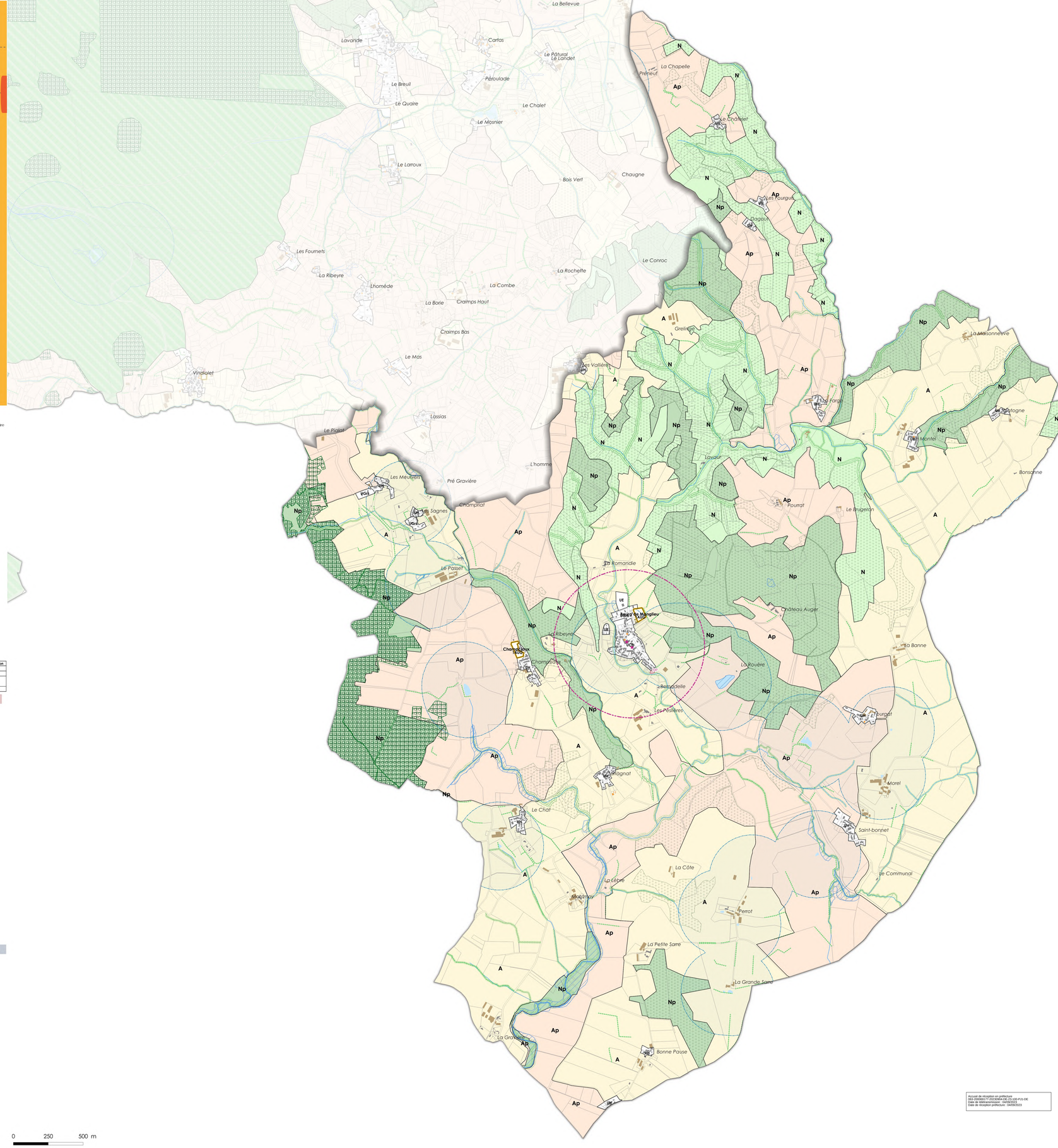

Limite du zonage du PLUI

- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée
- N : Zone naturelle générale
- Np : Zone naturelle protégée
- 1 AUG : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- UCa : Zone urbaine de centre bourg, hauteur de 12m
- UCb : Zone urbaine de centre bourg, hauteur de 9m
- UE : Zone d'équipement
- UGr5 : Zone urbaine résidentielle continue ou semi-continue - 30% d'emprise au sol max
- UGr6 : Zone urbaine résidentielle discontinue - 20% d'emprise au sol max
- UGr7 : Zone urbaine résidentielle discontinue - 10% d'emprise au sol max

Inscriptions graphiques

- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Patrimoine végétal et paysagé

- Zones humides avérées - CEN, Département, SAGE et inventaire
- Espace boisé classé
- Bois, Bosquets
- Pelouses sèches (source : CEN)
- Patrimoine végétal et paysagé
- Zone non aedificandi
- ER Equipements/aménagements
- ER Mixité sociale
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Périmètre de hauteur
- Vergers
- Terres d'intérêt Viticoles
- Périmètre d'implantation
- Bande tampon 300m - Loi Montagne
- Linéaire commercial
- Haies à préserver ou à créer
- Recul obligatoire de 5m par rapport aux voies et aux emprises publiques
- Arbre remarquable
- Patrimoine local

- Fôret sous regime forestier

Patrimoine :

- Monuments historiques
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques
- AC2 - Sites classés et inscrits
- AC4 - Sites patrimoniaux remarquables
- Site Unesco Chaine des Pays et Faille de Limagne
- Zone Tampon Site Unesco

Gabarit :

- Bâtiments remérisés
- Bâtiments
- Bâtiments agricoles
- Parcelles cadastres
- Terrains de sport
- Cimetières
- Cours d'eau issus de la BD Topo
- Surfaces en eau

Zonages réglementaires des plans de prévention des risques :

- Interdiction
- Prescription

PPR	Zones de prescription	Zones d'interdiction
PPRI Bassin de l'Auzon	ZBFa, ZBFo	ZRF, ZRC
PPRI Bassin de la Veyre	O1, O2, R1, R2	R3, R3u
PPRI Val d'Allier Clermontois	O	Ru, Rd, R
PPRI Val d'Allier Issorien		
PPRI Agglomération clermontoise	O, Or	Ru, Ru, Vd, V

Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé	Surface en m2	Bénéficiaire
137	ER - Parking	701	la commune

Liste du patrimoine

Numéro	Type de patrimoine	Libellé
180	Patrimoine local	Fontaine
181	Patrimoine local	Four banal
182	Patrimoine local	Vestige du puit du cloître
318	Patrimoine local	Lavoir

Liste des bâtiments en changement de destination

Numéro	Libellé
11	Bâtiment susceptible de changer de destination

N

Sources : IGN, Even, Citadia, EDIGEO janv 2020

0 250 500 m

Accusé de réception en préfecture
063-200068377-20230904-DE-23-00049-01-DE
Date de télétransmission : 04/09/2023
Date de réception préfecture : 04/09/2023